

**Conseil du commerce des services
Session extraordinaire**

**COMMUNICATION DE L'AUSTRALIE; DU CANADA; DU CHILI; DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES; DE LA CORÉE; DES ÉTATS-UNIS;
DE HONG KONG, CHINE; DE L'INDE; DE L'ISLANDE; DU JAPON;
DU MEXIQUE; DE LA NORVÈGE; DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE;
DE SINGAPOUR; DE LA SUISSE; ET DU TERRITOIRE
DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU,
KINMEN ET MATSU**

Déclaration conjointe sur l'accès aux marchés dans le secteur des services

La communication ci-après, datée du 23 novembre 2004 et présentée par l'Australie; le Canada; le Chili; les Communautés européennes; la Corée; les États-Unis; Hong Kong, Chine; l'Inde; l'Islande; le Japon; le Mexique; la Norvège; la Nouvelle-Zélande; Singapour; la Suisse; et le Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu est distribuée aux membres du Conseil du commerce des services.

1. Nous, l'Australie; le Canada; le Chili; les Communautés européennes; la Corée; les États-Unis; Hong Kong, Chine; l'Inde; l'Islande; le Japon; le Mexique; la Norvège; la Nouvelle-Zélande; Singapour; la Suisse; et le Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu, sommes fermement convaincus qu'il est dans l'intérêt de chaque Membre de participer aux négociations sur les services, tant pour obtenir des résultats positifs dans le domaine des services proprement dit que pour soutenir les objectifs généraux du Programme de Doha pour le développement.

2. Il est à présent crucial que les Membres participent activement au processus de demandes et d'offres. Dans l'immédiat, il s'agit de présenter des offres révisées concernant l'accès aux marchés, conformément à la décision prise par le Conseil général en juillet 2004, et précisément avant l'échéance de mai 2005. En particulier, la présentation de nouvelles offres initiales est capitale si l'on veut que les offres révisées soient de qualité et significatives. Nous demandons instamment à tous les Membres qui ne l'ont pas encore fait de présenter rapidement leurs offres et leurs demandes initiales.

3. Afin de mieux nous organiser dans ce but, nous demandons aussi aux Membres d'utiliser au mieux le temps dont ils disposent avant la présentation des offres révisées pour entamer la négociation d'engagements améliorés pour les secteurs et les modes de fourniture qui présentent un intérêt pour eux. Les Membres sont encouragés à utiliser le processus bilatéral de demandes et d'offres, les groupes informels, la Session extraordinaire du Conseil du commerce des services ou toute autre enceinte, selon qu'il conviendra, pour communiquer leurs priorités concernant les offres aux autres Membres avant la fin de la première série de réunions de 2005.